

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, livre IV : l'organisation des enseignements supérieurs,
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 07 août 2006 relatif à la formation doctorale,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition du Directeur de thèse,
Vu l'avis de la Directrice de l'Ecole Doctorale de sciences sociales,

autorise :

Mme Aurore CHERY

à soutenir publiquement sa thèse de Doctorat en Histoire religieuse, politique et culturelle
intitulée :

**«L'image de Louis XV et Louis XVI, entre tradition et création : stratégies figuratives et
inscription dans l'espace public (1715-1793)»**

le lundi 30 novembre

à 14h00

Salle de la Rotonde

Université Jean Moulin, Lyon 3
18 rue Chevreul
69007 - LYON

devant un jury composé de :

Mme Sylvie STEINBERG, Pré-rapporteur, HDR, Directrice d'Etudes, EHES
M. Edmond DZIEMBOWSKI, Pré-rapporteur, Professeur des universités, Université de
Franche Comté
M. Philippe BORDES, Professeur des universités, Université Lumière-Lyon II
Mme Anne-Marie MERCIER, Professeur des universités, Université de Lyon I
M. Bernard HOURS, Directeur de thèse, Professeur des universités, Université Jean Moulin
Lyon III

Fait à Lyon, le ...05-11-15.....

Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Et par délégation,
le Vice-Président, chargé de la Recherche,
Peter Wirtz

